

# DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

Le Journ@l



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FINANCIÈRE DU DISTRICT DE L'YONNE

### Partenaires



L'assemblée générale financière d'hiver du District de l'Yonne de Football s'est déroulée le samedi 1<sup>er</sup> décembre dans l'Auditorium du Conseil Départemental à AUXERRE.

Article pages 4 et 5

« Le District, c'est VOUS ! »

### Partenaires



### Sommaire

Informations	Pages 1 et 2
Actualités	Pages 3 à 12
Procès-Verbaux	Pages 13 à 22

### Arbitrage au féminin : inscrivez-vous dès maintenant !

La CDA organise une formation exclusivement réservée aux féminines. Informations et inscriptions en page 2.

## PLANNING DES FORMATIONS 2018/2019



Le calendrier des formations de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football a été établi pour la saison 2018/2019. Dans ce document, retrouvez l'ensemble des dates de formations Éducateurs et Dirigeants.



[Calendrier \(MAJ le 16/10\)](#)

### FORMATIONS DES DIRIGEANTS : LE PLANNING

Optimiser les ressources financières, réagir face à un conflit, préparer et animer une réunion... De multiples thèmes seront étudiés par les dirigeants. Ces formations, d'une durée de 4 heures, ont lieu le samedi matin de 8h30 à 12h30.

Le District de l'Yonne met à votre disposition les différentes [Formations des dirigeants](#) (image ci-contre en PDF), le [bulletin d'inscription](#) et le « [Bon formation](#) », à retourner à Madame Catherine BUCHWALTER sur [cbuchwalter@lbfcc.fff.fr](mailto:cbuchwalter@lbfcc.fff.fr).

[Plus d'infos](#)

FORMATIONS DES DIRIGEANTS				
Couvées à tous les licenciés de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté				
NOVEMBRE		DECEMBRE		
<b>3 NOVEMBRE 2018</b> <b>VARENNES VAUZELES</b> DECOUVRIR LA METHODOLOGIE DE PROJET * Savoir établir un diagnostic sur son club et élaborer une stratégie * Favoriser l'engagement et former un projet à travers plusieurs outils (budget, tableau de ressources, échéancier...) * Communiquer sur un projet en interne et en externe * Evaluer la réussite d'un projet	<b>10 NOVEMBRE 2018</b> <b>BESANCON OU MONTBEUARD</b> APPREHENDER LES RESPONSABILITES DE L'ASSOCIATION ET DE SON DIRIGEANT * Connaître et prévenir les risques inhérents à l'activité de l'association * Identifier les responsabilités pouvant être engagées par l'association et son dirigeant * Distinguer les différents types d'assurances	<b>10 NOVEMBRE 2018</b> <b>AUXERRE</b> OPTIMISER LES RESSOURCES FINANCIERES DE SON CLUB * Identifier les ressources financières potentielles d'un club * Différencier la sponsoring et le mécénat * Savoir présenter son club à un partenaire privé et réussir son entretien * Satisfaire des subventions (régies, mécènes, dispositifs fiscaux et sociaux...)	<b>1er DECEMBRE 2018</b> <b>VESOUL</b> S'APPROPRIER LES CLES DE LA GESTION FINANCIERE * Comprendre le rôle d'un trésorier * Assurer les aspects de la comptabilité * Savoir reconnaître les différents documents comptables (compte de résultat, bilan) * Identifier les questions du trésorier de son club en s'appuyant sur le budget prévisionnel et le plan de trésorerie	<b>8 DECEMBRE 2018</b> <b>SAINTE REMY</b> REAGIR FACE A UN CONFLIT * Comprendre les mécanismes en jeu dans les conflits * Maîtriser ses émotions * Remettre une carte de crise honorable pour tous * Savoir répondre à l'agressivité sans être agressif * Identifier les questions du trésorier de son club en s'appuyant sur le budget prévisionnel et le plan de trésorerie
<b>11 NOVEMBRE 2018</b> <b>VARENNES VAUZELES</b> CONSTRUIRE ET PROMOUVOIR UN PROJET * Convoquer un projet de A à Z à partir d'un thème donné (sportif, associatif, éducatif) * Favoriser l'engagement et former un projet à travers plusieurs outils (budget, tableau de ressources, échéancier...) * Capitaliser sur les bonnes pratiques à travers plusieurs fiches projets	<b>17 NOVEMBRE 2018</b> <b>QUETIGNY</b> PREPARER ET ANIMER UNE REUNION * Maîtriser la préparation et l'organisation d'une réunion * Favoriser l'engagement et former un projet à travers plusieurs outils (budget, tableau de ressources, échéancier...) * Capitaliser sur les bonnes pratiques à travers plusieurs fiches projets	<b>24 NOVEMBRE 2018</b> <b>VESOUL</b> REAGIR FACE A UN CONFLIT * Comprendre les mécanismes en jeu dans les conflits * Maîtriser ses émotions * Remettre une carte de crise honorable pour tous * Savoir répondre à l'agressivité sans être agressif * Identifier les questions du trésorier de son club en s'appuyant sur le budget prévisionnel et le plan de trésorerie	<b>14 DECEMBRE 2018</b> <b>QUETIGNY</b> RESPONSABILITES ASSURANCES (voir le contenu de la 363 du 16/10/18)	<b>18 DECEMBRE 2018</b> <b>AUXERRE</b> APPREHENDER LES RESPONSABILITES DE L'ASSOCIATION ET DE SON DIRIGEANT * Connaître et prévenir les risques inhérents à l'activité de l'association * Identifier les responsabilités pouvant être engagées par l'association et son dirigeant * Distinguer les différents types d'assurances

### PLATEAUX FUTSAL U7-U9



La Commission Technique met à votre disposition la programmation des plateaux futsal U7 et U9 pour ce samedi 8 décembre :

[Secteur Avallonnais](#)

### COUPE DE L'YONNE U13 FUTSAL

La commission technique met à votre disposition les documents relatifs à la coupe de l'Yonne U13 Futsal :

- [Programmation du 1er tour](#)
- [Feuille de plateau](#)
- [Feuille de tournoi à 6 équipes](#)
- [Lois du jeu](#)



## DEMANDES DE SUBVENTION 2019



**Le Conseil Départemental de l'Yonne a repoussé sa date butoir au 15 décembre pour les demandes de subvention 2019.**

Le District de l'Yonne vous invite sur le site internet officiel du [Conseil Départemental](#) afin de télécharger les différents documents nécessaires.

## ARBITRAGE AU FÉMININ : INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !



**La Commission Départementale d'Arbitrage met à l'honneur l'arbitrage Féminin en organisant une nouvelle session de formation, cette saison, exclusivement réservée aux féminines.**

Cette formation aura lieu les samedis 12, 19 et 26 janvier 2019 à AUXERRE et sera limitée à 20 personnes. La date limite d'inscription est fixée au 15 décembre 2018. Pour vous inscrire, merci de compléter le dossier d'inscription ci-dessous et de le renvoyer au District à l'adresse suivante : 10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie – BP 369 – 89006 AUXERRE CEDEX (Courriel : [plantelme@yonne.fff.fr](mailto:plantelme@yonne.fff.fr)).

- [Inscription Arbitrage](#)
- [Inscription Arbitre auxiliaire](#)

## FOURIER AUX CHAMPIONNATS UNSS ET FFSU



**La section sportive football du lycée Fourier participe au championnat UNSS Excellence et au Championnat de France FFSU !**



Les jeunes joueuses et arbitres de la section étaient sur les terrains pour participer à différentes compétitions.

Le 21 novembre, trois arbitres de notre filière auxerroise, Théo, Lilian et Baptiste se sont rendus à Dijon pour officier lors du 1<sup>er</sup> tour Cadets Excellence qui a vu triompher l'équipe de Chevigny. Ils ont eu le plaisir d'accueillir un ancien de la filière, Pierre HUERTAS, qui est venu leur prodiguer quelques conseils en tant qu'observateur. *[Photo : Pierre Huertas au centre entouré de Théo Gonzalez à gauche et Lilian Bouveresse à droite].*

Le 28 novembre, ce sont les féminines de la section sportive qui étaient à Epoisses pour disputer le 1<sup>er</sup> tour du championnat Cadettes Excellence. Après avoir battu Chevigny 2-1, les auxerroises se sont inclinées 3-0 contre le lycée d'Hyppolite et terminent donc 2<sup>e</sup> et non qualifiées. *[Photo principale : L'équipe féminine du lycée Fourier encadrée par Arthur Carvalho et Alexandre Guidou du club du Stade Auxerre].*

Enfin, le 29 novembre avait lieu à Auxerre un match comptant pour le championnat de France universitaire opposant l'UFR STAPS de Dijon à celui d'Orsay. Ce match riche en événements, a vu les dijonnaises se qualifier sous la direction de Baptiste, Lilian et Théo. Félicitations à nos jeunes féminines et arbitres pour leur engagement et le comportement irréprochable sur et en dehors du terrain.

**Alexandre PERREAU-NIEL**



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FINANCIÈRE DU DISTRICT DE L'YONNE



**L'assemblée générale financière d'hiver du District de l'Yonne de Football s'est déroulée le samedi 1<sup>er</sup> décembre dans l'Auditorium du Conseil Départemental à AUXERRE.**

En présence de Monsieur Jean MARCHAND, Vice-Président du Conseil Départemental et Président de la Commission des collèges, de l'éducation, de la jeunesse, des sports et de la culture et Madame Valérie LEUGER-DORANGE, conseillère départementale (Auxerre 1), de Monsieur Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne- Franche-Comté, de Monsieur Patrice HENNEQUIN, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif, l'AG hivernale s'est tenue en présence de la représentation des clubs icaunais.

C'est Jean MARCHAND, représentant le Président du Conseil Départemental Patrick GENDRAUD, qui a souhaité la bienvenue aux clubs icaunais et rappelé l'importance du sport et la politique sportive de l'institution départementale.

Christophe CAILLIET, Président du District de l'Yonne, a donné le coup d'envoi de cette assemblée, en rappelant les faits marquants de ces derniers mois et l'heureuse perspective de l'organisation de la Coupe du Monde Féminine en France du 7 juin au 7 juillet prochains. La parole fut donnée au trésorier, Dominique AMARAL, qui a pu présenter les comptes de la saison écoulée et rappeler ceux de la saison 2016/2017. Il a ensuite laissé place à Monsieur Claude BOULIC, expert-comptable auprès de la société E.T.C, qui a exposé le bilan final avec des explications comme toujours très complètes. Pour la première fois, les comptes du District ont été certifiés par le cabinet AUCAP en présence de Mme Peggy GILLET, commissaire aux comptes, qui a exposé avec pédagogie les missions qui lui sont confiées auprès de notre association. Le bilan et compte d'exploitation arrêtés au 30 juin 2018, ainsi que l'affectation du résultat (excédent de 12 738.85 €), ont été adoptés à l'unanimité par l'Assemblée.

Stéphane MOREL, Président de la Commission d'Arbitrage a présenté ses projets d'intervention au sein des clubs dans le cadre du Recrutement et de la fidélisation des Arbitres. La CDA ira prioritairement dans les clubs en infraction avec le Statut de l'Arbitrage.

Le Président Christophe CAILLIET a ensuite dévoilé les panneaux, qui ont été offerts aux clubs à l'issue de l'Assemblée Générale, concernant les conseils à transmettre aux parents des jeunes footballeurs et ceci, afin de permettre un climat serein autour des rencontres de nos jeunes licenciés.

Daniel FONTENIAUD fut sollicité par Christophe CAILLIET dans le cadre de la remise des récompenses :

#### **Opération Fédérale « Bénévole du mois » 2017/2018 :**

- **ARRIETA Eric** – St Sérotin ESIV
- **RACLOT Serge** – Joigny US
- **ROLLET Jacqueline** – Chemilly AS
- **SUMEREAU Jacqueline** – Courson ASF
- **TAPIN Dominique** – ES Appoigny

Messieurs Michel CHOLLET (Avallon CO) et Bernard PRETRE (Sens FC) excusés.

#### **Médaillés Ligue :**

- **Christian RIGOUT** – AJA

Messieurs Christian BENARD (St Denis Les Sens) et Mohammed ERRIF (Sens RC) excusés.

Le Président Daniel FONTENIAUD a ensuite pu dire quelques mots sur le fonctionnement de notre Ligue et les projets régionaux, en rappelant le nouveau dispositif des « Bons formation » via le FAFA Formation.

L'Assemblée Générale s'est conclue autour du traditionnel verre de l'amitié où les clubs et représentants institutionnels ont eu plaisir à échanger.

*Le District de l'Yonne remercie ses clubs, les différents élus et intervenants, ainsi que les bénévoles qui ont œuvré à la bonne organisation de cette AG.*

# LES 12 CONSEILS AUX PARENTS DES FOOTBALLEURS



ACCOMPAGNER



ENCOURAGER



RESTER DERRIÈRE  
LA MAIN COURANTE



FAIRE CONFIANCE  
À L'ÉDUCATEUR



NE PAS DONNER  
D'INSTRUCTIONS



RESPECTER  
LES ARBITRES



ACCEPTER  
L'ERREUR



RESPECTER  
ADVERSAIRES ET  
AUTRES PARENTS



CONTRÔLER  
SES ÉMOTIONS



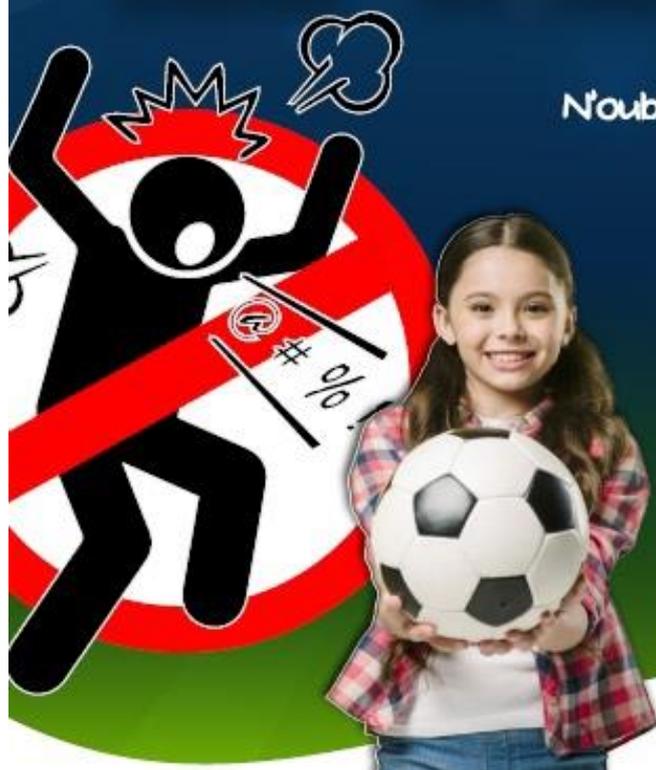
ÊTRE À L'ÉCOUTE  
DE VOTRE ENFANT



VALORISER LES  
BONNES ATTITUDES



RÉCONFORTER



N'oubliez pas que le FOOTBALL est un JEU :

- mon éducateur m'accompagne pour que je m'amuse
- l'arbitre peut se tromper
- gagner n'est pas la priorité



CNDS  
CENTRE NATIONAL  
POUR LE  
DEVELOPPEMENT  
DU SPORT





## AUDREY CONTINUE SA COLLABORATION AVEC LE DISTRICT

**Employée au District de l'Yonne de Football depuis fin 2015, Audrey JANVIER s'est vu proposer un Contrat à Durée Indéterminée (CDI) avec le District de l'Yonne de Football.**

C'est le 1<sup>er</sup> décembre 2015 qu'Audrey JANVIER fit ses premiers pas au District en signant un Contrat d'Avenir avec le Président André MILOT et Christophe CAILLIET, alors Secrétaire Général.

En charge de la Communication, Audrey a pu relayer auprès du plus grand nombre l'ensemble des actions du District, mais aussi rencontrer de nombreux bénévoles des commissions de notre association et des clubs départementaux.



Afin de parfaire son cursus, Audrey poursuit une formation comptable lui permettant d'acquérir de nouvelles compétences qu'elle mettra prochainement au profit du District.

Son empathie, son professionnalisme et son dévouement auront séduit de nombreux clubs, raisons pour lesquelles le Comité de Direction du District de l'Yonne de Football a mandaté son Président Christophe CAILLIET afin de proposer un CDI à Audrey à partir du 1<sup>er</sup> décembre.



## L'UF TONNERROIS SOLIDAIRE



**Dans le cadre du Programme Éducatif Fédéral, l'UFT a réalisé une collecte de jeux, jouets et affaires de football au profit des victimes des inondations dans l'Aude en octobre dernier :**

*« Après une péripétie de 1841 km en deux jours dans le week-end du 1er décembre 2018 (et des blocages de route par les gilets jaunes !), j'ai pu arriver avec mon compagnon à destination du foyer de CAZILHAC ( à 5 km de Carcassonne).*

*Nous avons reçu un accueil très chaleureux du Président du District de l'Aude Monsieur Lacour Claude, accompagné des membres du comité directeur qui venaient de terminer leur Assemblée Générale d'Hiver.*

*Je lui ai remis en main propre le listing de la récolte et les dons que nous avons rassemblés au mois de novembre au sein de notre club, dans le cadre du PEF avec les licenciés. Ils nous ont remerciés et nous avons discuté d'un échange avec un club de l'Aude pour notre grand tournoi J.J.Orance (Catégorie U9/U11/U13) du mois de juin, un projet qui verra peut-être le jour...*

*Un grand merci à vous tous qui avez participé à notre récolte pour les sinistrés de l'Aude. Et un grand merci à Madame Jérusalem pour le prêt d'un véhicule de la Communauté de Commune Le Tonnerrois en Bourgogne. »*

**Aurélie Robert**  
**Vice-présidente de l'Union du Football Tonnerrois**



## L'AJA A TESTÉ LE SYNTHÉTIQUE DE JOIGNY !



**L'US JOIGNY est l'un des premiers clubs icaunais possédant un terrain synthétique de dernière génération. Les U17 Nationaux de Raphaël GUERREIRO ont eu l'opportunité de s'y entraîner ce mercredi 5 décembre 2018.**

C'est à un président comblé que la délégation auxerroise a eu affaire en arrivant à JOIGNY. Patrick SABATIER a accueilli Bernard DAVID, Directeur du centre de formation, Guillaume COLIN, Préparateur physique ainsi que Raphaël GUERREIRO, entraîneur et son entraîneur adjoint, John SONGNE. Les joueurs Auxerrois étaient conviés à tester cette nouvelle surface pour une séance d'entraînement d'une heure ainsi qu'une opposition de 2x20 minutes avec les U18 de l'USJ.

Rencontre organisée par Jean-Louis TRINQUESSE, Président de la commission des terrains et infrastructures sportives du District de l'Yonne de Football, en relation avec Baptiste MALHERBE, Directeur Général de l'AJ Auxerre et Patrick SABATIER, elle aura séduit les Joviniens et les Auxerrois qui ont pu s'exercer sur un terrain flambant neuf !

La qualité des fibres utilisée garantit la durabilité du terrain et sa fiabilité en tout temps. Doté d'une surface plane, ni dure ni agressive pour les joueurs, ces nouveaux revêtements présentent de nombreux avantages et notamment celui d'un impact environnemental parfaitement maîtrisé.

Jean-Louis TRINQUESSE : « *C'est un terrain de dernière génération, haut de gamme avec une couche coulée qui donne plus de confort et de souplesse pour les joueurs* ».

Patrick SABATIER : « *C'était un bon échange, nos petits jeunes sont super contents. Cette opposition, pour eux c'est la récompense de leur grosse première partie de championnat* ».

Des propos appuyés par Bernard DAVID : « *On s'est dit que ça serait bien de tester le terrain pour voir si c'est ce genre de terrain que nous voulons au club. Et aussi, ça nous permet de nous rapprocher avec nos clubs voisins, de faire connaissance* ».

# LES VÉTÉRANS







# PROCES - VERBAUX

PV 143 CT 23

Auxerre, le vendredi 30 novembre 2018

**Bureau de la commission technique**

**COMMISSION  
TECHNIQUE**

Présents : MM Eric Frémion – Marc-Antoine Merteizen – Cédric EHRET

## **1. Championnat district U13 – Seconde phase**

### **1.1 Equipes qualifiées pour la phase inter secteur**

Pour la phase de printemps les quatre équipes qui terminent aux quatre premières places de la division 1 départemental sont sélectionnées pour participer au championnat inter secteur géré par la ligue de Bourgogne-Franche Comté.

### **1.2 Equipes sélectionnées pour le championnat U13 D1 seconde phase**

Le niveau départemental 1 - U13 sera composé d'une poule de 10 équipes. Ces dernières s'affronteront sur des matchs aller-retour. :

Cette division regroupera toutes les équipes de niveau D1 qui ont participé à la première phase à l'exception de l'équipe qui a terminé à la dernière place du classement sportif.

Cette dernière descendra en D2

La D1 sera complétée par le premier et le second de chaque groupe de niveau D2 ainsi que le meilleur troisième sur l'ensemble des groupes D2.

### **1.3 Equipes sélectionnées pour le championnat U13 D2 seconde phase**

En D2 : 2 poules de 10 équipes organisées sur 2 zones géographiques nord – sud du département avec des matchs aller-retour.

Les derniers des poules D2 descendront en D3.

Les premiers des poules D3 montent en D2.

## **2. Championnat district U15 – Seconde phase**

### **2.1 Equipes qualifiées pour la phase inter secteur U15**

Les 2 premiers de la première phase U15 D1 sont sélectionnés pour participer au championnat inter secteur géré par la ligue de Bourgogne-Franche Comté.

### **2.2 Equipes sélectionnées pour le championnat U15 D1 seconde phase**

Division 1 : 1 poule de 10 équipes avec matchs aller-retour

Elle est composée des 6 équipes qui ont participé à la première phase et complétée avec les quatre équipes qui ont terminé à la première place des 4 poules de division 2.

Les autres équipes seront sélectionnées pour participer au championnat D2 seconde phase (4 poules de 6 équipes).

### **3. Championnat district U18 – Seconde phase**

#### **3.1 Equipes qualifiées pour la phase inter secteur U18**

Les 2 premiers de la première phase U18 D1 sont sélectionnés pour participer au championnat inter secteur géré par la ligue de Bourgogne-Franche Comté.

#### **3.2 Equipes sélectionnées pour le championnat U18 D1 seconde phase**

D1 départemental : 1 poule de 10 équipes avec matchs aller-retour.

Elle est composée des 6 équipes qui ont participées à la première phase et complétée avec les équipes qui ont terminé première des 3 poules de division 2 et de l'équipe qui a terminé meilleur troisième de l'ensemble des poules D2.

#### **3.3 En cas d'égalité au classement sportif**

Prise en compte du :

- *Goal average particulier*
- *Différence de buts*
- *Meilleure attaque*
- Classement pass-coachnig

### **4. Calendrier pratique Futsal :**

- Le 8 décembre ou 15 décembre selon la disponibilité des salles pour les U13
- Le 15 décembre pour les U15 - U18
- Le 8 décembre ou 15 décembre selon la disponibilité pour les U15 F et U18 F.

D'autres dates seront proposées au mois de janvier 2019 pour la pratique du futsal pour les catégories jeunes.

### **5. Tournois homologués par la commission technique**

- Club d'Appoigny du 23/12/2018 en salle U11
- Club Hery du 19/01/2018 pour les U11 et 20/01/2019 U13 en salle.

**PV téléphonique du bureau du**  
**Comité de Direction du District de l'Yonne de Football**  
**Réunion du 04 décembre 2018**

**Présents** : Mme Florence BRUNET MM Dominique AMARAL, Christophe CAILLIET, Cédric EHRET, Jean Louis TRINQUESSE

**6. Reprise de décisions du PV 100 CD 5**

Courriel du club du Mont St Sulpice

Après vérification, le bureau du Comité de Direction décide à l'unanimité de sursoir à l'amende prévue pour ce club concernant le joueur U9 MBAKA MFOMI Nicolas.

**7. Reprise de décisions du PV 121 CD 8**

Courriel du club de FC Paron

Après vérification, le bureau du Comité de Direction décide à l'unanimité de sursoir à l'amende prévue pour ce club concernant le joueur U11 HYDARA Junior.

**8. Reprise de décisions du PV 130 CD 9**

Après vérification, des différents courriels, le bureau du Comité de Direction décide à l'unanimité de sursoir aux amendes prévues pour les clubs suivants concernant les feuilles de plateaux et/ou de présences manquantes :

- Sens FP
- Fontaine la Gaillarde
- Malay le Grand
- G.J Sens
- Sereins AS
- Varennes
- Neuvy Sautour
- Tonnerre

**Le Comité de Direction attire l'attention des clubs sur le fait que la feuille de plateau doit être visée par chaque éducateur présent. Elle atteste la participation de chaque club et doit être envoyée sous 48 heures au District par le club recevant avec la feuille de présence complétée avec le nom, prénom et numéro de licence de chaque licencié, pour laquelle il convient de cocher la participation ou pas de ces derniers.**

**Si cette dernière feuille n'est pas remise au club organisateur, il revient au club visiteur de l'envoyer sous les mêmes conditions.**

Après vérification, le bureau du Comité de Direction décide à l'unanimité de sursoir l'amende prévue pour le club d'Aillant sur Tholon concernant le joueur U9 CAMPANICO Tiago.

Courriel du club de Champigny/Yonne.

Pris note

Le bureau du Comité de Direction prend attache auprès des services licences et juridique de la ligue, d'apporter une réponse au club de Champigny/Yonne après information de ces derniers

## 9. Feuilles de match ou feuilles de plateaux manquantes

Le bureau du Comité de Direction, en application de l'article 10.1 de l'Annuaire du District / la feuille de match, sanctionne les clubs suivants de l'amende prévue à l'annexe 1 de l'Annuaire du District (Droits financiers et amendes / 5.33) :

### Feuilles de plateau et/ou de présences manquantes

Courrier du club de Sens FP :

- U9 rencontre du 17 novembre 2018
  - FC Sens amende de 30 €
- U9 rencontre du 24 novembre 2018
  - FC de la Vanne amende de 30 €
- U11 rencontre du 24 novembre 2018
  - Fontaine la Gaillarde amende de 30 €
  - St Georges amende de 30 €
- U7 rencontre du 24 novembre 2018
  - Joigny amende de 30 €
  - Migennes amende de 30 €

## 10. Participation de joueurs non licenciés

Le bureau du Comité de Direction sanctionne les clubs suivants de l'amende prévue à l'annexe 1 de l'Annuaire du District (Droits financiers et amendes / 5.08) :

<b>JOURNÉE DU 24 NOVEMBRE</b>				
<b>CLUBS</b>	<b>CATÉGORIE</b>	<b>NOM</b>	<b>PRÉNOM</b>	<b>AMENDE</b>
Champs/Yonne	U11	CLOVIS	Bourgeton	120 €
Stade Auxerrois	?	DEKOCKER	Julien	120€
ES Héry	U9	VALENTIN	Maelys	120€
Soucy Thorigny	U9	PERSONOT	Nolan	120 €
Soucy Thorigny	U9	BOISSON	Valentin	120 €
AJA	U8	EL ASSRI	Ouweysse Mohamed	120 €
Auxerre Rosoirs	U8	MBONGELA KISALO	Emmanuel	120 €

Gron Véron	U7	COLASSO	Swan	120 €
Gron Véron	U7	CHARPENTIER	Lucas	120 €
<b>JOURNÉE DU 24 NOVEMBRE</b>				
<b>CLUBS</b>	<b>CATÉGORIE</b>	<b>NOM</b>	<b>PRÉNOM</b>	<b>AMENDE</b>
AJA	U7	JARDE	Ylan	120 €
St Georges	U6	BOURGOIN	Mathis	120 €
FC Sens	U17 F	EL GOURCHALI	Wiheme	120 €
FC Sens	U15 F	DELOS	Shaina	120 €

## 11. Participation de joueurs en équipe supérieure / inférieure

Le bureau du Comité de Direction sanctionne les clubs suivants de l'amende prévue à l'annexe 1 de l'Annuaire du District (Droits financiers et amendes / 5.07) :

<b>JOURNÉE DU 13 OCTOBRE</b>				
<b>CLUB</b>	<b>CATÉGORIE</b>	<b>NOM</b>	<b>PRÉNOM</b>	<b>AMENDE</b>
FC Sens	U14 F en U18 F	YAGAN	Eliz	50 €

<b>JOURNÉE DU 10 NOVEMBRE</b>				
<b>CLUB</b>	<b>CATÉGORIE</b>	<b>NOM</b>	<b>PRÉNOM</b>	<b>AMENDE</b>
FC Sens	U14 F en U18 F	MEDJANI	Sabrina	50 €

<b>JOURNÉE DU 24 NOVEMBRE</b>				
<b>CLUBS</b>	<b>CATÉGORIE</b>	<b>NOM</b>	<b>PRÉNOM</b>	<b>AMENDE</b>
AS Champigny	U10 en U9	DUBERGE	Mathis	50 €
Auxerre Rosoirs	U12 en U11	ALYOUY	Yannis	50 €
Soucy Thorigny	U6 F en U9	BRIZET	Charlotte	50 €
Toucy	U11 F en U9	FREDERIC	Louna	50 €

<b>JOURNÉE DU 25 NOVEMBRE</b>				
<b>CLUBS</b>	<b>CATÉGORIE</b>	<b>NOM</b>	<b>PRÉNOM</b>	<b>AMENDE</b>
Champigny	U17 F en Seniors	DUBERGE	Océane	50 €
Champigny	U17 F en Seniors	MAILLARD	Andréa	50 €

Champigny	U17 F en Seniors	PAILLARD	Reggane	50 €
Avallon FC	U17 F en Seniors	LOUVEL	Océane	50 €

## 12. Absence non excusée d'équipes sur plateaux

Le bureau du Comité de Direction sanctionne les clubs suivants de l'amende prévue à l'annexe 1 de l'Annuaire du District (Droits financiers et amendes / 6.14)

JOURNÉE DU 24 NOVEMBRE		
CLUBS	CATÉGORIE	AMENDE
AJA 3	U11	30 €
AJA 5 F	U9	30 €
MONTILLOT	U7	30 €
AJA	U7	30 €
JOIGNY	U11	30 €
TONNERRE	U11	30 €

*« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »*

**Le bureau du Comité de Direction informe de la fermeture du District de l'Yonne de Football pour les fêtes de fin d'année, à partir du vendredi 21 décembre à 17h00 jusqu'au dimanche 6 janvier 2019 inclus. Réouverture des bureaux à partir du lundi 7 janvier à 8h30.**

**Le Président du District de l'Yonne de Football**

Christophe CAILLIET

**La Secrétaire Générale**

Florence BRUNET

**Présents** : MM Rollin – Barrault - Batréau – Mme Chéry-Floch

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

Début de réunion à 16 h 00.

### **13. Réclamations**

#### **Match 50256.1 du 02.12.18 Gron Véron 2 – Sens Franco Portugais 2 Départemental 3 gr A**

Réserve technique du club de Sens Franco Portugais.

La commission, vu les pièces au dossier, les rapports de l'arbitre et de l'observateur,

- attendu que le club de Sens Franco Portugais n'a pas confirmé règlementairement cette réserve technique,
- enregistre le résultat : Gron Véron 2 = 2 / Sens Franco Portugais 2 = 2,
- transmet le dossier à la CDA pour information et à la commission de discipline.

#### **Match 52073.1 du 01.12.18 Sens FC/Sens Eveil – Cerisiers/Malay Le Grand critérium U18 féminin**

Réserve d'avant match du club de Cerisiers sur l'ensemble des joueuses du FC pour non présentation de licences.

La commission, vu les pièces au dossier, transmet le dossier à la commission féminines.

La commission sportive ne gère pas les critères.

### **14. Match arrêté**

#### **Match 51064.1 du 25.11.18 St Florentin Portugais 2 – Auxerre Aigles FC Départemental 4 gr B**

Match arrêté à la 55<sup>ème</sup> minute.

La commission, vu les pièces au dossier, concernant l'arrêt du match,

- prend note de la réception des rapports demandés à MM Chériot Jacques et Gravereau Laurent,
- attendu que le match n'a pas eu sa durée réglementaire,
- attendu que le Président du club d'Auxerre Aigles a pris la décision de ne pas reprendre la rencontre à la 55<sup>ème</sup> minute,
- donne match perdu par pénalité à l'équipe d'Auxerre Aigles pour abandon de terrain,
- score : St Florentin Portugais 2 = 3 buts, 3 pts / Auxerre Aigles = 0 but, - 1 pt,
- demande la désignation d'un arbitre et d'un délégué pour le match retour le 5 mai 2019,
- amende 160 € au club d'Auxerre Aigles.

## 15. Forfaits

### **Match 51974.1 du 02.12.18 Avallon FC/Semur Epoisses – Vergigny CY féminines à 8**

La commission, vu le courriel du club de Vergigny en date du 30.11.18,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Vergigny,
- score : Avallon FC/Semur Epoisses = 3 buts, 3 pts / Vergigny = 0 but, 0 pt,
- amende 30 € au club de Vergigny.

Mr Rollin n'a pas pris part à la délibération.

### **Match 51975.1 du 02.12.18 Ravières – Auxerre Stade/Courson 3 CY féminines à 8**

La commission, vu le courriel du club de Ravières en date du 30.11.18,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Ravières,
- Score : Ravières = 0 but, 0 pt – Auxerre Stade/Courson 3 = 3 buts, 3 pts,
- Amende 30 € au club de Ravières.

## 16. Matches non joués

### **Match 51962.1 du 02.12.18 Champigny – St Denis Les Sens CY féminine à 8**

La commission, vu l'impraticabilité du terrain de Champigny, donne ce match à jouer le 8 décembre 2018, date impérative.

### **Match 51195.1 du 01.12.18 Auxerre Stade – Paron FC U15 Départemental 1**

La commission demande aux 2 clubs de fournir le motif du non déroulement de ce match, et ce par écrit pour le mardi 11 décembre 2018.

## 17. Changements dates, horaires, terrains

### **Courriel du club de Sens Racing Club en date du 30.11.18 : programmation des matchs de leur équipe 3 en Départemental 3 gr A.**

La commission, vu la programmation des matchs au stade de La Fosse Aux Vaches pour les dates demandés et l'occupation des vestiaires,

- maintient ces matchs à leur programmation initiale, soit sur le terrain annexe 2 du Stade René Binet à Sens.

### **Match 50138.1 du 09.12.18 Avallon CO 3 – Champs Sur Yonne Départemental 2 gr B**

Courriel du club d'Avallon CO en date du 02.12.18 : demande d'avancement de match.

La commission, sans l'accord écrit du club adverse, maintient ce match à sa date initiale, soit le 9 décembre 2018.

### **Match 50320.1 du 09.12.18 Appoigny 2 – Aillant Départemental 3 gr B**

Courriel du club d'Appoigny en date du 28.11.18 : demande de report de match.

La commission, vu le refus du club d'Aillant en date du 30.11.18, maintient ce match à sa date initiale, soit le 9 décembre 2018.

### **Match 50390.1 du 09.12.18 Neuvy Sautour 2 – Quarré St Germain Départemental 3 gr C**

Demande de report de match du Neuvy Sautour en date du 04.12.18.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 17 février 2019.

Amende 15 € au club de Neuvy Sautour.

### **Match 52125.1 du 02.03.19 St Clément Onze – Paron FC CY U18**

Demande de report de match du club de St Clément Onze en date du 19.11.18.

La commission, vu les pièces au dossier, l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 23 mars 2019.

## **18. Feuilles de matchs informatisées**

### **Match 51282.1 du 24.11.18 St Fargeau 2 – St Fargeau 1 U18 Départemental 2 gr A**

La commission prend note de la réception de la feuille de match papier et du constat d'échec FMI et enregistre le résultat : St Fargeau 2 = 0 / St Fargeau 1 = 4.

## **19. Questions diverses**

### **Match 50264.1 du 02.12.18 St Julien – Vinneuf 2 Départemental 3 gr A**

Courriel du club de St Julien en date du 05.12.18.

La commission demande au club de Vinneuf de se rapprocher auprès du club de St Julien pour la réparation de l'abris de touche endommagé.

### **Match 50812.1 du 02.12.18 Varennes 3 – Serein HV Départemental 4 gr D**

La commission prend note du courriel du club de Varennes concernant l'absence de l'arbitre désigné et le transmet à la CDA.

### **Courriel de Mr LEFEVRE Daniel, dirigeant du club de Sergines** en date du 05.12.18

La commission prend note que Mr Lefèvre Daniel a arrêté ses fonctions au sein du club de Sergines en date du 17 novembre 2018.

## **20. Désignation des délégués**

La commission prend note de la désignation des délégués officiels du district pour les matchs suivants :

### **Journée du 9 décembre 2018**

- D2 gr A 50126.1 Joigny – Sens Racing Club 2 : Mr Rollin Pascal
- D2 gr B 50190.1 Champlost – Avallon Vauban FC 2 : Mme Chéry-Floch
- D3 gr C 50389.1 Champs/Yonne 2 – Héry 2 : Mr Favereaux Guy-Emmanuel

## 21. Tournois ou matchs amicaux

La commission enregistre les déclarations de tournois ou matchs amicaux ci-dessous. Elle rappelle aux clubs leurs responsabilités par rapport à l'assurance et à la participation des joueurs.

- Aillant – match amical U15 le 1<sup>er</sup> décembre 2018
- Sergines – tournoi futsal – le 19 janvier 2018 (transmis à la CT pour validation)

*Ces tournois ou matchs amicaux ne devront pas compromettre le bon déroulement des compétitions officielles qui sont prioritaires.*

## 22. Prochaines réunions

Mercredi 12 décembre 2018

MM Trinquesse – Rollin – Batréau – Barrault

Mercredi 19 décembre 2018

MM Trinquesse – Rollin – Schminke – Mme Chéry-Floch

Fin de réunion à 17 h 10.

*« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors. »*

Le Président de séance

Pascal Rollin

La secrétaire de séance

Chery-Floch Christine